



**NATURE
FAMILLE
PLAISIR**

GUIDE DU CITOYEN - 2024

Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare



Y VIVRE, C'EST CHOISIR D'Y RESTER!

WWW.SAINTAMBROISE.CA



MOT DU MAIRE



BIENVENUE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ!

C'est avec un grand plaisir que je vous présente votre nouveau guide du citoyen pour l'année 2024.

Cet outil d'information, de référence et de promotion présente les différents services offerts dans votre municipalité. Il est également une source de renseignements touchant divers secteurs de la vie municipale. Nous vous invitons à le consulter pour connaître la gamme des services offerts à Saint-Ambroise-de-Kildare.

Bien plus encore, nous vous rappelons que la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare possède une application mobile (disponible sur l'App Store et GooglePlay), une page Facebook et un site Internet, qui vous permettent tous d'avoir un accès facile aux informations municipales.

Depuis 2023, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a fait une mise à jour de son site Internet. Nous vous invitons à y jeter un œil.

Votre guide du citoyen témoigne de la volonté de votre conseil municipal de faciliter l'accès aux services existants à la population, de bien accueillir les nouveaux arrivants et de bien informer nos visiteurs.

MICHEL DUPUIS, MAIRE

SOMMAIRE



VOTRE MUNICIPALITÉ	04
CONSEIL MUNICIPAL	06
HISTOIRE	10
TRAVAUX PUBLICS	12
ENVIRONNEMENT	14
MATIÈRES RÉSIDUELLES	17
URBANISME	18
PERMIS	19
ÉVALUATION & TAXATION	21
COMMUNICATIONS	22
LOISIRS	24
PARCS & INSTALLATIONS	26
CULTURE	28
VIE COMMUNAUTAIRE	30
ÉVÉNEMENTS	32
MRC DE JOLIETTE	35
ÉDUCATION	36
COORDONNÉES IMPORTANTES	37
COORDONNÉES ORGANISMES	40

RÉDACTION : MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

CONCEPTION : ANTHONY MAHEU

CRÉDIT PHOTOS : L'AMIE COMMUNICATION

CRÉDIT PHOTOS DES CONSEILLERS : YSABELLE FOREST

VOTRE MUNICIPALITÉ



SUPERFICIE : 67,8 KM²

POPULATION : 4 329 habitants

MRC : Joliette

Y VIVRE, C'EST CHOISIR D'Y RESTER

Vivre à Saint-Ambroise-de-Kildare, c'est avoir les services d'une grande ville dans un environnement paisible et sain où il fait bon vivre. C'est également vouloir y demeurer de génération en génération. Dans les nouveaux quartiers, vous pouvez découvrir de nombreux aménagements, des espaces verts et des jeux répondant aux besoins des nouvelles familles. En été comme en hiver, nous vous invitons à profiter des divers événements familiaux et de nos sentiers pédestres et de *fatbike* qui se situent au parc du Chalet des loisirs. Sur le territoire, vous découvrirez divers commerces et sites agrotouristiques qui facilitent la vie des citoyennes et citoyens.

SUR NOTRE TERRITOIRE :

- 1 école primaire;
- Plusieurs garderies;
- Plusieurs parcs et espaces verts;
- Un réseau de piste cyclable;
- Un réseau de sentiers multifonctionnels : marche, vélo de montagne, ski de fond, raquette et *fatbike*;
- 2 pharmacies;
- 1 institution financière;
- Plusieurs commerces de proximité.



VOTRE MUNICIPALITÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER
RENÉ CHARBONNEAU

DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE
JACINTHE MERCIER

SECRÉTAIRE AU GREFFE
ELLEN BOEHME

ADMINISTRATION/RÉCEPTION
MÉLANIE MALO

DIRECTRICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE
ALEX-ANN GEOFFROY

COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DE LA
CULTURE
ANTHONY MAHEU

COORDONNATRICE DE LA BIBLIOTHÈQUE
SOPHIE-ANNE PRONOVOST

DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE
SAMUEL MONDOUX

INSPECTRICE EN URBANISME ET
ENVIRONNEMENT
ELIZABETH MARKEY

DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
FRANÇOIS LOCAS

JOURNALIERS
FRANCIS ROUSSEAU
MAURICE MAROIS
FRANCIS MARCOTTE
SÉBASTIEN RAINVILLE



CONSEIL MUNICIPAL (2021-2025)

MICHEL DUPUIS



MAIRE

**COURRIEL :
MAIRE.SAK@OUTLOOK.COM**

**JOACHIM LAROCHELLE-
COURCHESNE**



DISTRICT #1

**COURRIEL :
CONSEILLER1.SAK@OUTLOOK.COM**

CONSEIL MUNICIPAL (2021-2025)

ANNIE NEVEU



DISTRICT #2

COURRIEL :
CONSEILLER2.SAK@OUTLOOK.COM

ROXANE PERREAULT



DISTRICT #3

COURRIEL :
CONSEILLER3.SAK@OUTLOOK.COM

CONSEIL MUNICIPAL (2021-2025)

FRÉDÉRIC BOURGEOIS



DISTRICT #4

**COURRIEL :
CONSEILLER4.SAK@OUTLOOK.COM**

ÉLIANE NEVEU



DISTRICT #5

**COURRIEL :
CONSEILLER5.SAK@OUTLOOK.COM**

CONSEIL MUNICIPAL (2021-2025)

JEAN LEMIEUX



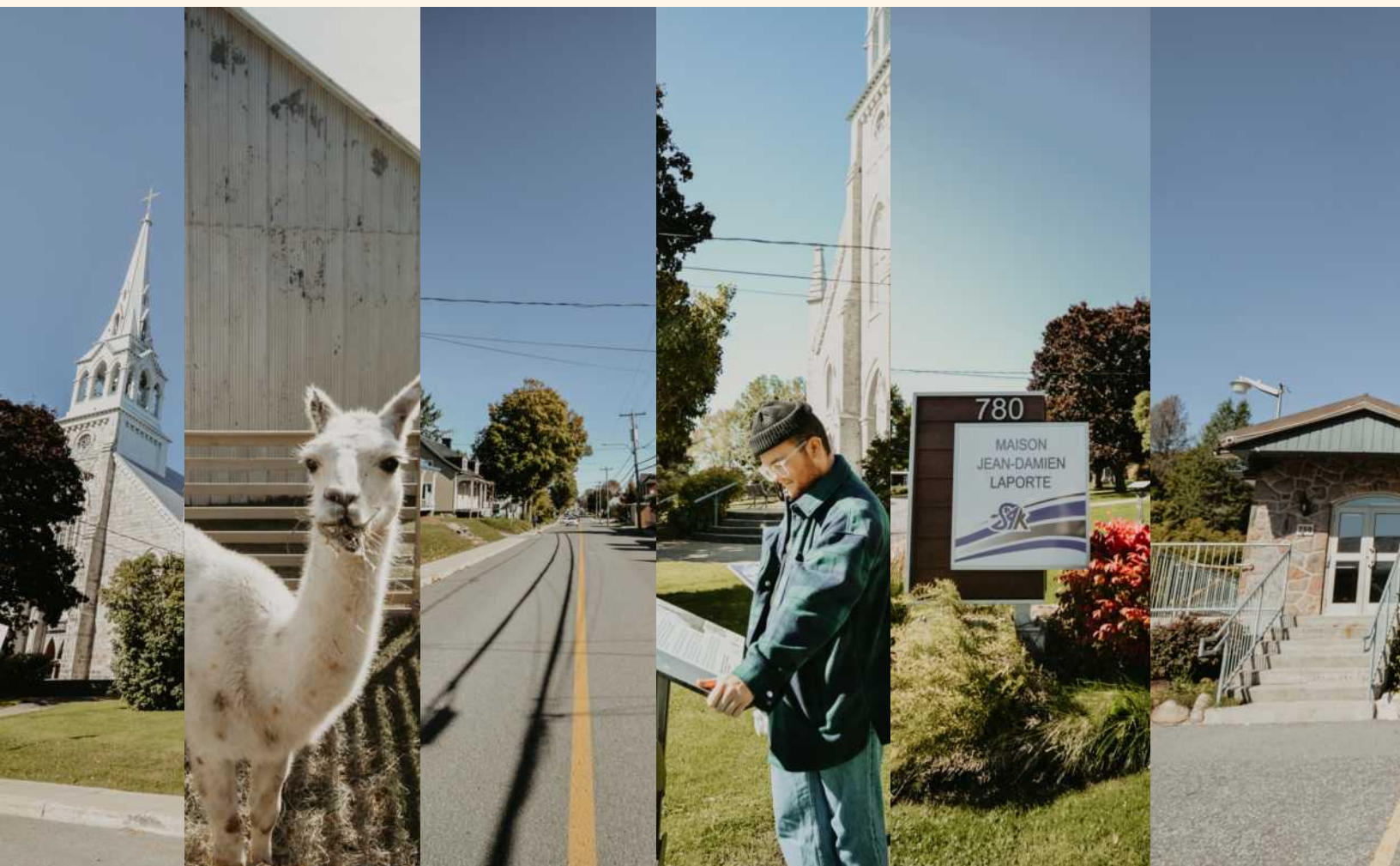
DISTRICT #6

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal ont lieu les premiers lundis de chaque mois. Elles se déroulent à la salle du conseil au 850, rue Principale à 19 h 30 (à moins d'une indication contraire).

L'ensemble des séances est enregistré et déposé sur le site Internet de la Municipalité dans la section ***vie démocratique - séances.***

**COURRIEL :
CONSEILLER6.SAK@OUTLOOK.COM**



HISTOIRE DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Les premières traces d'une existence municipale remontent à 1832. En 1956, nous retrouvons les délimitations actuelles de la municipalité.

La salle communautaire située à l'emplacement actuel, soit au 750, rue Principale, est apparue en 1966. En 1972, on agrandit l'édifice en aménageant une caserne et un bureau municipal (740, rue Principale).

Par la suite, en 2006, la Municipalité fait l'acquisition du 850, rue Principale et y déménage ses bureaux ainsi que la bibliothèque.



SALLE COMMUNAUTAIRE GILLES-COURCHESNE (750, RUE PRINCIPALE)



EGLISE & PRESBYTÈRE AU COEUR DU VILLAGE (SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE)

Le nom de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare se veut le reflet de son histoire de colonisation des Irlandais et des Français. De religion anglicane, méthodiste et catholique, tous ces pionniers ont une dévotion pour SAINT AMBROISE de Milan, un personnage religieux qui unit leurs pensées. Le terme KILDARE provient des mots « Cill » et « Dara » qui se traduisent par « Église de chêne ou près du chêne », un rappel de la souche irlandaise des arrivants anglo-saxons.

Cette appellation désigne également, aujourd'hui, un comté d'Irlande ainsi qu'une ville en banlieue de Dublin.

L'HISTOIRE DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE VOUS INTÉRESSE?

Nous vous invitons à visiter notre bibliothèque afin de consulter le livre *Un village au Québec : Saint-Ambroise-de-Kildare*, écrit par Jean-Claude Lapierre (résident de Saint-Ambroise-de-Kildare). M. Lapierre s'est penché sur les racines et les gens qui ont forgé ce coin de pays, afin de laisser une trace indélébile du passage des ancêtres sur les terres de Saint-Ambroise-de-Kildare.

TRAVAUX PUBLICS



Le Service des travaux publics s'occupe d'entretenir, de planifier et de réaliser les travaux de réfection des infrastructures sur le territoire, comme les rues, les trottoirs, les parcs et bien plus encore. Ce service est également responsable de l'hygiène du milieu, incluant l'approvisionnement en eau, le traitement et la distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées.



GARAGE MUNICIPAL (730, RUE OMER-BOUCHER)

TRAVAUX D'EXCAVATION

Pour tous travaux d'excavation situés dans l'emprise ou près des services publics, à savoir Bell Canada, Hydro-Québec, Vidéotron ou Gaz Métropolitain, vous devez obligatoirement faire une demande de localisation de conduite à Info-Excavation avant de creuser. Le service d'Info-Excavation est gratuit.

Info-Excavation

514 286-9228 ou sans frais au 1 800 663-9228

De plus, nous vous invitons à effectuer la même procédure avant d'entreprendre des travaux d'excavation en informant la Municipalité de ceux-ci, afin de permettre la localisation des conduites souterraines (réseaux d'égout et d'aqueduc).

Contactez le 450 755-4782, poste 101.

ENTRETIEN DES ROUTES

N'hésitez pas à signaler tout problème sur le réseau municipal pour que nous puissions intervenir (nid-de-poule, abat-poussière, déneigement, luminaire ou autres). Pour ce faire, vous devez communiquer au **450 755-4782, poste 101** afin de formuler votre demande.

NEIGE

La Municipalité déconseille à quiconque de déverser, de déposer, de jeter ou de permettre que soit déversée, déposée ou jetée de la neige ou de la glace dans un endroit public ou une propriété publique comme les voies de circulation, les fossés et les accotements. L'amasement de neige et de glace dans les fossés peut être responsable des problèmes de libre écoulement des eaux lors de la fonte des neiges, ce qui peut causer préjudice aux infrastructures municipales et peut engendrer des problèmes d'infiltration d'eau dans les résidences privées, et ce, peu importe la température extérieure. Une légère baisse de la température peut rapidement engendrer des problèmes au libre écoulement des eaux.

STATIONNEMENT DURANT LA PÉRIODE HIVERNALE

La Municipalité souhaite souligner que le stationnement dans les rues est interdit entre minuit et sept heures du matin, entre le 15 novembre et le 15 avril, comme il est stipulé à l'article 3.1 du **Règlement 835-2023** régissant le stationnement de nuit sur le territoire de la municipalité.

AQUEDUC

L'équipe du Service des travaux publics s'occupe de l'approvisionnement en eau potable pour une partie du territoire de Saint-Ambroise-de-Kildare, de son traitement à l'usine de filtration à la distribution par un réseau de conduites. Elle est aussi responsable du réseau d'approvisionnement alimenté par la ville de Saint-Charles-Borromée. Nous sommes également responsable de la station d'épuration des eaux usées et du réseau d'égout. De plus, deux drainages du réseau d'aqueduc sont prévus chaque année. Le drainage du réseau d'aqueduc est un entretien semi-annuel permettant de déloger les différents dépôts et ainsi assurer une meilleure qualité de l'eau potable.

ENVIRONNEMENT



GESTION MUNICIPALE DES EAUX USÉES

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare déverse ses eaux usées à sa station d'épuration de type étangs aérés. La technologie des étangs aérés permet aux eaux usées de se purifier par biodégradation naturelle, soit par l'air et la séparation des matières en suspension dans l'eau. Une fois que l'eau est rejetée et qu'elle emprunte le réseau d'égout, elle se retrouve dans les bassins des étangs aérés pendant 20 à 25 jours. Grâce aux aérateurs présents dans les bassins, l'eau s'oxygène et le liquide peut alors se débarrasser de ses impuretés. La matière polluante se dépose dans le fond des bassins et se détériore petit à petit.



JARDIN SCOLAIRE & COMMUNAUTAIRE (ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX)

ATTENTION! DÉCHETS DANS LES LAVABOS ET LES TOILETTES

Le Service des travaux publics tient à rappeler qu'il est strictement **défendu** de déverser des produits et des déchets par les lavabos ou les toilettes au risque d'engorger et d'occasionner des bris au réseau d'égout. Les chiffons, lingettes à nettoyer, essuie-tout, serviettes et tampons hygiéniques, bandages, tampons à récurer, cure-oreilles, charpies de sècheuse, etc. doivent être jetés aux ordures ménagères et non dans les toilettes. Il est également interdit d'y jeter des déchets industriels, ce qui peut engendrer des problèmes écologiques.



ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

JARDIN SCOLAIRE & COMMUNAUTAIRE

Situé à l'école primaire Notre-Dame-de-la-Paix, les citoyennes et citoyens de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare sont invités à profiter du jardin communautaire collectif. Ce jardin est entretenu par les enfants de l'école pendant l'année scolaire et les enfants du camp de jour pendant la saison estivale.



JARDIN SCOLAIRE & COMMUNAUTAIRE (ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX)

ENVIRONNEMENT



COLLECTEUR DE PILES

Saviez-vous que les piles n'allaient pas dans les ordures ménagères?

En effet, étant donné la quantité de métaux lourds, nocifs et toxiques qu'elles contiennent, et au temps qu'elles prennent à se décomposer, il est important de ne pas les jeter dans vos ordures afin qu'elles ne se retrouvent pas dans les sites d'enfouissement et, par le fait même, dans la nature.

Ainsi, vous pouvez les déposer dans le collecteur à piles aux endroits suivants pendant les heures d'ouvertures :

- Hôtel de ville (850, rue Principale);
- Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc);
- École Notre-Dame de-la-Paix (pour les enfants qui fréquentent l'établissement).

PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DE CARTOUCHES D'ENCRE AU PROFIT DE LA FONDATION MIRA

Il est possible de venir déposer vos cartouches d'encre vides au bureau municipal (850, rue Principale) pendant les heures d'ouverture dans la boîte prévue à cet effet (dans l'entrée). Ce geste environnemental contribuera à offrir un chien guide à une personne aveugle.

VERRES RÉUTILISABLES PENDANT LES ÉVÉNEMENTS

Depuis octobre 2023, le département des loisirs et de la culture de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est conscient de son empreinte environnementale lors de ses événements et souhaite s'améliorer dans ses pratiques.

Lors de tout nos événements, nous vous invitons à vous procurer votre **ÉCOCUP** à la station des collations ou au bar avec une consigne de 2 \$ lors de l'achat de votre breuvage. Vous pourrez l'utiliser tout au long de l'événement et vous pourrez le rapporter avant de quitter pour récupérer votre 2 \$. Comme dans tous nos autres événements, nous vous invitons à apporter votre bouteille d'eau réutilisable afin de profiter de la station d'eau.



ÉCOCENTRE

En dehors des collectes spéciales concernant les encombrants, les branches, les herbes et feuilles, les sapins ou autres matières dont vous voulez vous débarrasser et qui ne vont pas dans les collectes régulières, vous pouvez vous rendre à l'Écocentre pendant les heures d'ouverture en présentant une preuve de résidence.

Adresse : 1483, rue Raoul-Charrette, Joliette, Québec, J6E 8S5

Téléphone : 450 758-6608

Vous avez droit à huit (8) visites par année et ce, **sans frais**. Sont cependant exclus les entrepreneurs en construction, les commerces et les industries, de même que les camions 6, 10 et 12 roues et les tracteurs de ferme.

Pour connaître les matières admissibles, veuillez consulter le guide de tri [ici](#).

RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Il n'y a pas de collecte de résidus domestiques dangereux à Saint-Ambroise-de-Kildare. Par conséquent, vous devez vous départir de ce type de résidus de façon sécuritaire en les emportant à l'Écocentre en tout temps pendant les heures d'ouverture. Prenez note qu'il n'y a pas de limite de visites pour ce type de résidus.



JARDIN SCOLAIRE & COMMUNAUTAIRE (ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX)

MATIÈRES RÉSIDUELLES



La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare fournit le bac de matières compostables (**brun**) et le bac de matières recyclables (**bleu**) à l'ensemble des Ambroisiennes et Ambroisiens. Prenez note que ces bacs sont numérotés et affectés à un domicile ou à un emplacement particulier. Il vous est donc interdit de les échanger ou même de les affecter à un autre endroit.

S'il n'y a aucun bac à votre arrivée, vous pouvez en faire la demande au bureau municipal (**450 755-4782, poste 101**) et le service de la voirie se fera un plaisir d'aller en livrer directement chez vous.

BAC DES DÉCHETS ULTIMES

Les bacs noirs, verts ou gris qui servent pour les ordures sont, quant à eux, à la charge des propriétaires et sont disponibles en quincaillerie. Il est important de choisir un bac roulant avec prise européenne, de 240 ou 360 litres, afin de faciliter la collecte. Un seul bac d'ordures est permis par adresse. Si toutefois cela ne convenait pas à votre situation, vous pouvez vous procurer un collant au bureau municipal (**frais applicables**) pour pouvoir mettre une poubelle supplémentaire.

QUOI METTRE OÙ?

Vous avez de la difficulté à savoir si le contenant de plastique #6 va soit au recyclage ou à la poubelle ? Cliquez sur **[ce lien](#)** afin de vous aider.

POSITIONNEMENT DES BACS

Afin de rendre la collecte des matières résiduelles efficace, nous vous invitons à positionner vos bacs dans votre entrée en bordure de la route de manière à placer les poignées et les roues vers votre domicile et de chaque côté de votre entrée. Pendant la saison hivernale, n'oubliez pas de déneiger le dessus de vos bacs.

Pour toutes questions concernant les collectes des matières résiduelles, communiquez directement avec la Municipalité au **450 755-4782, poste 101** ou par courriel à **info@saintambroise.ca**.

URBANISME



Le Service de l'urbanisme a pour principal mandat de voir à la planification et au développement du territoire de la municipalité, en plus de mettre à jour les outils de planification, de réglementation et d'intervention en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Il est aussi responsable de l'émission des permis, de faire les inspections et de voir à l'application (de certains) des règlements adoptés par le conseil.

ABRI TEMPORAIRE

Les abris temporaire sont autorisés durant la période du 15 octobre au 1er mai. À l'issue de cette période, il doit être démonté et entreposé de manière à être non visible de la rue. Pour connaître l'ensemble des normes, consultez cette [*page*](#).

INSTALLATION SEPTIQUE

Lorsqu'une vidange de votre installation septique est faite, vous avez le devoir de transmettre les preuves à la Municipalité. Prenez note que certaines compagnies nous l'envoient directement, alors que d'autres, non. Nous vous invitons à vous assurer que celle avec qui vous faites affaire transmet l'information. Cette obligation provient de la réglementation provinciale sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées. La Municipalité se doit d'appliquer cette réglementation afin de protéger l'environnement et les nappes phréatiques.

Si vous n'êtes pas certain que votre preuve de vidange se soit rendue à la Municipalité, veuillez vous en assurer en transmettant celle-ci par courriel à [**info@saintambroise.ca**](mailto:info@saintambroise.ca).

RÉGLEMENTATION

Pour consulter les divers règlements en lien avec le département de l'urbanisme de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, nous vous invitons à consulter notre [**site internet**](#) ou à communiquer directement avec le directeur du service au 450 755-4782, poste 108 ou par courriel à [**urbanisme@saintambroise.ca**](mailto:urbanisme@saintambroise.ca).

PERMIS



Le permis ou le certificat d'autorisation sont les documents légaux qui vous autorisent à ajouter, transformer ou modifier un bâtiment ou votre terrain. Ils permettent de valider la conformité d'un projet avec les différents règlements municipaux. Nous vous invitons à communiquer avec le service d'urbanisme afin de valider l'orientation que vous souhaitez donner à votre projet ainsi que sa faisabilité. De cette manière, certains problèmes pourront être évités dès le départ et ainsi vous sauver de démarches longues et coûteuses de régularisation.

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT?

Toute demande de permis ou de certificat doit être présentée par écrit sur un formulaire fourni à cet effet par la Municipalité.

Cette demande dûment signée par le requérant doit être déposée à la Municipalité à Elizabeth Markey : inspection@saintambroise.ca ou à Samuel Mondoux : urbanisme@saintambroise.ca.

Elle doit être accompagnée, sauf indication contraire sur le formulaire, des renseignements et documents (*plan d'implantation, plan de construction, etc.*) demandés dans un nombre suffisant d'exemplaires pour permettre aux fonctionnaires désignés d'évaluer la conformité de la demande aux dispositions des règlements en vigueur.

DÉLAIS DE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE DE PERMIS

Les demandes de permis et de certificats d'autorisation pour des projets de rénovation ou construction demandent du temps à traiter. Certains documents doivent être préparés par des professionnels.

L'étude d'une demande de permis peut prendre jusqu'à **30 jours ouvrables** une fois le dossier complet reçu. Il est important d'en tenir compte dans la planification de vos travaux.



RUE PRINCIPALE, SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

PERMIS



Vous avez divers projets en tête pour votre domicile? Le département de l'urbanisme de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare vous rappelle que vous devez effectuer la demande d'un permis ou d'un certificat pour les projets suivants :

- **CONSTRUCTION/RÉNOVATION;**
- **ABATTAGE/COUPE D'ARBRE;**
- **OUVRAGE EN BORDURE D'UN COURS D'EAU;**
- **PISCINE;**
- **VENTE DE GARAGE;**
- **INSTALLATION SEPTIQUE;**
- **ENSEIGNE;**
- **DÉMOLITION (APRÈS 1940);**
- **DÉPLACEMENT;**
- **LOTISSEMENT.**

L'ensemble des formulaires se trouve sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare dans la section « **Urbanisme - Permis** ».

Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Elizabeth Markey au **450 755-4782, poste 113** et avec Samuel Mondoux au **450 755-4782, poste 108**.

FEU À CIEL OUVERT

Il est obligatoire de faire une demande au moins **24 heures** à l'avance avant de faire un feu à ciel ouvert en remplissant le formulaire que vous trouverez à cette adresse sur le **site Web** de la Municipalité de Saint-Charles-Borromée.

Cependant, entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année, le SPI n'autorise aucun feu à ciel ouvert et ce, sur tous les territoires qu'il dessert. Par conséquent, aucun permis de brûlage ne sera octroyé.

Notez qu'en tout temps, vous pouvez faire un feu dans un foyer conforme muni d'un pare-étincelles en respectant les règles de sécurité recommandées.



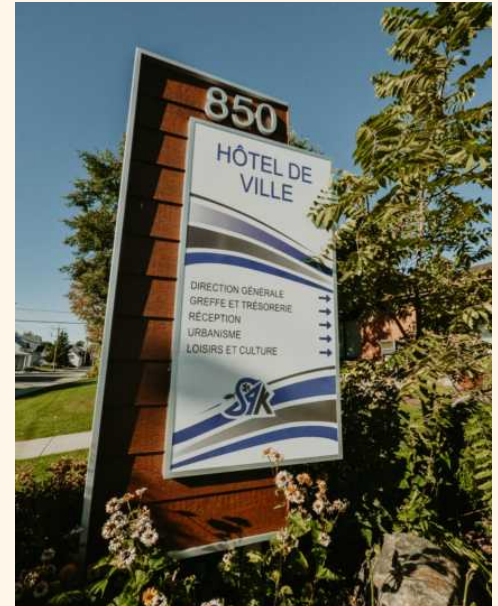
FEU DE FOYER - SOIRÉE D'HIVER (2023)

ÉVALUATION & TAXATION



TAXES MUNICIPALES

Au début de chaque année, vous recevrez un compte de taxes. Lors de la signature de votre contrat chez le notaire, celui-ci vous informera des montants de taxes à payer pour l'année en cours. Si toutefois cette information n'est pas transmise, veuillez communiquer avec la Municipalité pour obtenir le montant de taxes que vous devez payer, afin d'éviter que des intérêts s'accumulent sur votre compte.



POUR TOUTE QUESTION RELIÉE AUX TAXES MUNICIPALES ET AUX VERSEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC LA MUNICIPALITÉ AU 450 755-4782, POSTE 101.

PAIEMENT

PAR LA POSTE OU DIRECTEMENT À LA MUNICIPALITÉ

- En argent comptant, par Interac, par carte de crédit (Visa ou MasterCard), par chèque ou mandat-poste;
- Joindre votre coupon de paiement en vous assurant que le numéro de matricule y apparaît;
- Les chèques et mandats-poste doivent être libellés au nom de la **Municipalité Saint-Ambroise-de-Kildare**.

À VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE

- Ajoutez l'organisme *Saint-Ambroise-de-Kildare* dans votre liste de factures à payer (SIPC 481);
- Entrez le numéro de matricule à 16 chiffres (en haut du compte de taxes).

PAR TÉLÉPHONE

- En composant le **450 755-4782, poste 101** avec les cartes de crédit (Visa ou MasterCard).

TAXES SCOLAIRE

Vous pouvez prendre connaissance du taux des taxes scolaires en communiquant avec le *Centre de services scolaire des Samares* au **450 758-3500**. En ce qui nous concerne, nous collectons seulement les taxes municipales.

LES COMMUNICATIONS



Le Service des loisirs et de la culture est responsable de la transmission d'information par la gestion des médias sociaux, du site Web, de l'application mobile et des bulletins municipaux.

SITE INTERNET

Depuis 2023, sur le nouveau site Internet de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est ajouté de manière régulière de l'information concernant les divers départements. Sur ce site moderne, vous y trouverez :

- **LES DERNIÈRES ACTUALITÉS;**
- **LES DIVERS ASPECTS DE LA VIE DÉMOCRATIQUE (AVIS PUBLICS, PROCÈS-VERBEAUX, ORDRES DU JOUR);**
- **LES DIVERS FORMULAIRES EN LIGNE;**
- **LE CALENDRIER DES COLLECTES, DES SÉANCES DU CONSEIL ET DES ÉVÉNEMENTS;**
- **LES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS;**
- **LA PROGRAMMATION DES LOISIRS;**
- **LA PROGRAMMATION DU CAMP DE JOUR;**

ET BIEN PLUS!

FACEBOOK

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est très active sur Facebook. Notre page vous transmet de l'information via des publications et partages, mais elle sert également à répondre aux questions des Ambroisiennes et Ambroisiens.

Afin d'être à l'affût des dernières nouvelles, nous vous invitons à « Aimer » notre page : **[Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare](#)**.



LES COMMUNICATIONS



L'INFO-KILDARE

La Municipalité produit un bulletin municipal, nommé ***Info-Kildare***, 4 fois par année (mars, juillet, septembre et décembre) qui est distribué à l'ensemble de la population par la poste.

Le bulletin municipal contient les nouvelles importantes de chacun des services municipaux, les événements à venir, la programmation des activités de loisirs et de la culture ainsi que des annonces des organismes locaux.

INFOLETTRE MENSUELLE

Depuis septembre 2023, la Municipalité produit une infolettre mensuelle afin d'effectuer des rappels importants et rapides sur les divers événements ou informations à venir sur le mois en cours.

VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRITS? Faites-le juste ***ici!***

APPLICATION MOBILE

Téléchargez l'application mobile de Saint-Ambroise-de-Kildare pour avoir accès à du contenu directement sur votre cellulaire ou tablette et afin de recevoir des notifications de la Municipalité pour des rappels divers et être avisé en cas d'urgence.

À partir de l'application vous pourrez aussi :

- Rester informé des activités et des événements importants;
- Vous abonner à l'infolettre mensuelle;
- Signaler une situation particulière ou un problème;
- Recevoir des rappels importants ou des notifications pour vous avertir d'urgence.

****Disponible sur l'App Store et GooglePlay***

ACCÈS À L'INFORMATION

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est assujettie à la loi d'accès à l'information. Voici les informations relatives à cette loi et les procédures qui s'y rattachent. Prenez note que les informations sont à venir.

LOISIRS



Le Service des loisirs, de la culture et des communications coordonne l'organisation de la programmation des activités, des événements, l'organisation du camp de jour, l'aménagement et le développement des parcs, la gestion de la bibliothèque et offre aussi du soutien aux organismes de la Municipalité.

PROGRAMMATION DES LOISIRS

Le département des loisirs et de la culture de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare coordonne la programmation d'activités ainsi que la tenue de plusieurs événements. Les programmations renferment une vaste gamme d'activités artistiques, culinaires, culturelles, sportives et bien plus encore. Trois programmations d'activités sont réalisées au cours de l'année, soit à l'automne, à l'hiver et au printemps.

POLITIQUE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS (0-17 ANS)

Les personnes résidant à Saint-Ambroise-de-Kildare, âgées de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisir offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le Service des loisirs de Saint-Ambroise-de-Kildare ne présente pas, dans sa programmation, une équivalence à cette activité.

La Municipalité remboursera 20 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 100 \$ par participant de 17 ans et moins, par année.

Les périodes annuelles débutent le 1er janvier et se terminent le 30 novembre. Les demandes reçues au mois de décembre seront traitées l'année suivante.



LOISIRS



CAMP DE JOUR

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est fier d'offrir un camp de jour de qualité aux petites Ambrosiennes et aux petits Ambroisiens de 5 à 12 ans tant l'été que pendant la semaine de relâche. Chaque été, plus de 180 enfants fréquentent notre camp de jour. Les enfants ont la chance de participer à une panoplie d'activités : animations sportives et culturelles, activités spéciales, jeux d'eau, sorties, spécialités et journées thématiques, le tout dans un cadre sécuritaire et abordable. Le camp de jour est réservé aux résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Les enfants doivent être âgés de 5 ans en date du 30 septembre de l'année 2023.

CERTIFICATION DE L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

Depuis l'été 2021, le camp de jour de la Municipalité est accrédité par l'ACQ (Association des camps du Québec) et nous en sommes très fiers!

Qu'est-ce que l'Association des camps du Québec?

L'Association des camps du Québec (ACQ) regroupe des camps qui répondent à plus de 70 normes strictes sur la sécurité, les ratios d'encadrement, la formation du personnel d'animation ainsi que la qualité des activités, de l'animation et des installations.



PARCS & INSTALLATIONS



La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare travaille ardemment à l'amélioration et au maintien de ses parcs et espaces verts. Notre territoire dénombre 4 parcs.



PARC DU CHALET DES LOISIRS

777, Sentier du Parc

Ancré au cœur du village de Saint-Ambroise-de-Kildare ce parc offre des installations pour toute la famille 4 saisons par année.

- Parc de jeux pour les 0 à 5 ans;
- Parc de jeux pour les 5 à 12 ans;
- Jeux d'eau;
- Terrain de baseball éclairé;
- Terrain de tennis double éclairé et terrain de pickleball;
- Piste de pumptrack (*printemps 2024*);
- Skatepark éclairé;
- Patinoire avec bande éclairée;
- Anneau de glace éclairé;
- Sentiers multifonctionnels (*fatbike*, randonnée, ski de fond, raquette);
- Chalet (restaurant, chambres des joueurs, commodités sanitaires).

SENTIERS MULTIFONCTIONNELS

777, Sentier du Parc

Nous disposons d'un réseau de sentiers au parc du Chalet des loisirs. Nous avons réaménagé nos sentiers en 2021 afin de mieux répondre aux besoins de la population et pouvoir permettre une utilisation 4 saisons.

PARCS & INSTALLATIONS



PARC DE LA FORÊT ENCHANTÉE

Place des Tournesols

- Parc de jeux 0 à 5 ans;
- Parc de jeux 5 à 12 ans;
- Balançoires;
- Aire de repos;
- Terrains de pétanque;
- Patinoire avec demi-bande éclairée.

PARC MAXIME-BEAUSÉJOUR

Sur la 10e Avenue

- Balançoire parent et enfant;
- Balançoires;
- Module de jeux 0 à 5 ans;
- Terrain de soccer.

PARC BOUT-EN-TRAIN

Sur la 14e Avenue

Dans ce parc, vous retrouverez une aire de repos.



CULTURE



PROGRAMMATION CULTURELLE

Le département des loisirs et de la culture vous permet de vivre des activités culturelles pour toutes les catégories d'âge (enfants, familles, jeunes adultes, adultes et aînés).

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale Jean-Claude Lapierre permet aux citoyens de Saint-Ambroise-de-Kildare d'avoir accès à l'information et de favoriser le partage de connaissances.

HEURES D'OUVERTURE

- **MERCREDI** : 14 H À 15 H 30
- **JEUDI** : 17 H 30 À 19 H 30
- **VENDREDI** : 17 H 30 À 19 H 30
- **SAMEDI** : 10 H À 12 H + 13 H 30 À 16 H



CHUTE À LIVRE

La bibliothèque met à la disposition des usagers une chute à livres située à l'extérieur. Cette dernière est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24; vous pouvez donc y avoir accès en tout temps pour effectuer vos retours.

S.V.P. lorsque vous y déposez vos livres, veuillez les mettre dans un sac afin d'éviter tout bris.

Aucun don de livres ne sera accepté via cette chute à livres.

CULTURE



ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

Pour vous abonner aux services de la bibliothèque, vous devez vous présenter au comptoir de prêts et montrer une pièce d'identité ainsi qu'une preuve de résidence afin que nous puissions créer votre dossier.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les citoyens de la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Pour connaître l'ensemble des informations reliées à l'abonnement cliquez [ici](#).

PRÊT DE JEUX DE SOCIÉTÉ

La bibliothèque municipale est dotée d'une collection de jeux de société pour tous les âges, tous les goûts et toutes les occasions. Il vous est désormais possible d'emprunter gratuitement des jeux de société à la bibliothèque.

BOÎTES À THÈME

La bibliothèque offre des boîtes spéciales contenant des livres, des jeux, des marionnettes et plein d'autres activités et conseils pour un moment entre parents et enfants mémorable.

Ces boîtes ont été conçues pour aider au développement de votre enfant entre 2 et 5 ans. Voici les 4 thèmes disponibles :

- Les repas;
- Le corps humain;
- Les insectes;
- Les 5 sens.



VIE COMMUNAUTAIRE



Les organismes communautaires et de loisir sont essentiels à la vitalité et l'équilibre d'une communauté. C'est pourquoi la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare soutient et stimule la vie communautaire.

CLUB QUATRE-SAIONS (FADOQ)

La FADOQ est le regroupement des personnes de 50 ans et plus qui organisent et participent à différentes activités hebdomadaires et mensuelles. Les activités ont lieu le lundi et mercredi après-midi et le 4^e samedi du mois.

ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

L'entraide communautaire regroupe des personnes qui font la gestion du comptoir alimentaire et vestimentaire. L'entraide donne un soutien aux familles démunies et dans le besoin.

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Le comptoir vestimentaire offre des vêtements usagés et autres commodités à bas prix. Il récupère les matières afin de les mettre en vente. Le bac de collecte se trouve à l'arrière du comptoir vestimentaire. Il vous est possible de déposer les matières en tout temps. Le comptoir se situe au 750, rue Principale.

HEURES D'OUVERTURE :

- **LUNDI** : 13 H À 17 H

COMPTOIR ALIMENTAIRE

Le comptoir alimentaire offre aux personnes à faible revenu ou dans le besoin la possibilité d'améliorer leur alimentation en offrant des produits ou des bons alimentaires. Une évaluation est nécessaire pour être admissible. Le comptoir alimentaire se situe au 780, rue Principale (salle Esther-Blondin).

HEURES D'OUVERTURE :

- **MERCREDI** : 16 H 30 À 18 H 30

VIE COMMUNAUTAIRE



LES SCOUTS DE KILDARE

Les Scouts de Kildare est une association de jeunes et d'adultes sans discrimination, aidant au développement physique, intellectuel, affectif, social et spirituel. L'objectif est de rendre responsables et autonomes les jeunes à travers des activités sportives, de plein air, de jeux, de bricolage, de chansons et autres. C'est un mouvement mondial qui donne la chance de créer des liens avec les gens.

FABRIQUE

La fabrique est le conseil de l'administration des biens de l'église catholique, sous la supervision du curé ayant comme ministère Saint-Ambroise-de-Kildare.

COMITÉ SUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Ce comité a pour objectif de transmettre et de sauvegarder le patrimoine ambroisien et québécois par des activités, des actions, des propositions.

ALCOOLIKES ANONYMES

Les alcooliques anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leurs expériences, leurs forces et leurs espoirs.

OFFICE D'HABITATION AU COEUR DE CHEZ NOUS

L'Office a pour mission d'offrir, à prix modique, des logements sécuritaires et confortables pour personnes seules, personnes âgées et familles à faible revenu ou à revenu modéré. L'OMH de Saint-Ambroise-de-Kildare contient 24 logements, desservant des gens autonomes de 55 ans et plus.



POLITIQUE DE COUCHES RÉUTILISABLES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES

La politique d'achat de couches réutilisables de la Municipalité a été bonifiée en ajoutant les produits d'hygiène féminine durables. La Municipalité offre un remboursement de 50 % sur l'achat de couches réutilisables jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant.

De plus, la Municipalité offre un remboursement de 50 % sur l'achat de produits d'hygiène féminine durables (coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges de mer) jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne. Pour bénéficier du remboursement, les demandeurs doivent remplir le formulaire de remboursement, joindre les documents requis et faire parvenir le tout à la Municipalité.

LES ÉVÉNEMENTS



Le Service des loisirs, de la culture et des communications coordonne l'organisation de la des événements de tout genre de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

SOIRÉE D'HIVER - FÉVRIER

Au cours de la saison hivernale, le département des loisirs et de la culture invite petits et grands à prendre part à la soirée d'hiver en février. Lors de cette soirée, patin au clair de lune, musique, animation, feu de foyers et ambiance festive sont au rendez-vous.

SOIRÉES DANSANTES - MARS/OCTOBRE

À la mi-mars et à la fin octobre, le département des loisirs et de la culture invite les enfants de 7 à 12 ans à prendre part aux soirées dansantes. Lors de ces soirées, musique, animation, jeux, vente de friandises et bien plus sont rendez-vous. Ces soirées sont sous la supervision du coordonnateur des loisirs et de la culture ainsi que des animateurs de camp de jour. À la fin de la soirée, les parents doivent venir chercher leurs enfants à l'intérieur. Nous n'autorisons aucun départ seul.

JOURNÉE VERTE - MAI

Au début du mois de mai, le département des loisirs et de la culture invite les citoyennes et citoyens à prendre part à la journée verte. Lors de cet avant-midi, distribution de compost, distribution d'arbres, kiosques d'information et bien plus sont rendez-vous.

LES ÉVÉNEMENTS



FÊTE DE LA FAMILLE - JUIN

Afin de célébrer la venue de la saison estivale, le département des loisirs et de la culture vous invite à prendre part à la fête de la famille. Lors de cet événement, petits et grands y trouveront leur bonheur. Jeux gonflables, maquillage, dîner gratuit, musique, animation et bien plus encore vous attendent.



CINÉMA PLEIN-AIR - JUIN/JUILLET

Au cours de la saison estivale, le département des loisirs et de la culture offre la présentation de trois films en plein-air et ce, dès le coucher du soleil. Sur place, distribution de pop-corn (**gratuit**) et plaisir sont au rendez-vous. Nous vous invitons à apporter vos chaises et vos couvertures pour être confortable lors du visionnement. En cas de pluie, l'activité a lieu à l'église.

SPECTACLE D'HUMOUR - JUILLET/AOÛT

Au cours de la saison estivale, le département des loisirs et de la culture invite les citoyennes et citoyens à prendre part au spectacle d'humour extérieur. Lors de cette soirée, spectacle d'humour, bar et beaucoup de plaisir sont au rendez-vous. Nous vous invitons à apporter vos chaises afin d'être confortable. En cas de pluie, le spectacle sera présenté à l'église.



SPECTACLE D'HUMOUR - COCO BELLIVEAU & LILIANE BLANCO-BINETTE (ÉTÉ 2023)

LES ÉVÉNEMENTS



FORÊT DES MERVEILLES - AOÛT

À la mi-août, le sentier se situant entre la salle communautaire et le parc du Chalet des loisirs se transforme en véritable monde parallèle afin d'accueillir « **La forêt des merveilles** ». Lors de cette soirée, personnages mystérieux, jeux de lumière, installations artistiques, animation musicale, service de bar, barbe à papa, pop-corn et bien plus encore sont au rendez-vous. Au cours de cet événement, vous serez invités à découvrir la forêt sous un nouveau jour, comme un lieu magique où les arbres prennent vie et où des créatures fantastiques vivent.

FÊTE DE LA CITROUILLE - OCTOBRE

À l'approche de la fête de l'Halloween, le département des loisirs et de la culture invite les enfants de 12 ans et moins à participer à la fête de la citrouille. Lors de cet événement, distribution et décoration de citrouille, animation ambulante, collation, ambiance d'automne et bien plus encore vous attendent.



FÊTE DE NOËL - DÉCEMBRE

À l'approche de la fête de Noël, le département des loisirs et de la culture invite les enfants de 12 ans et moins à participer à la fête de Noël. Lors de cet événement, visite avec le père Noël, animation ambulante, collation, ambiance des Fêtes et bien plus encore vous attendent.



MRC DE JOLIETTE



La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare fait partie de la MRC de Joliette. Située au cœur de la région administrative de Lanaudière, la MRC de Joliette occupe une position géographique privilégiée, étant située entre les grands pôles décisionnels et institutionnels de développement que sont Montréal et Québec.

TRANSPORT COLLECTIF

Un service de transport collectif est offert aux personnes qui résident sur le territoire de la MRC de Joliette et permet de se déplacer entre les différentes municipalités rurales et le grand Joliette métropolitain. Offert à peu de frais, ce service est disponible du lundi au dimanche, de 6 h à minuit, sur réservation (faite à l'avance).

Les arrêts se font à différents endroits sur tout le territoire, mais le service ne s'y rend pas s'il n'y a aucune réservation. Il est donc inutile d'attendre le transport si vous n'avez pas préalablement réservé.

TRANSPORT ADAPTÉ

Offert à moindre coût, le service de transport adapté s'adresse aux personnes vivant avec un handicap (et répondant à certains critères d'admissibilité) et ayant besoin de se déplacer sur le territoire de la MRC de Joliette. Le transport est disponible du lundi au dimanche, de 7 h à minuit, sur réservation (faite à l'avance).

Afin de vous prévaloir de ce service, vous devez préalablement remplir le **formulaire** ou communiquer avec le service à la clientèle du transport adapté au 450 759-8931 pour le recevoir. Vous devez ensuite retourner le tout accompagné d'une photo à la Division transport située au 942, rue Saint-Louis, à Joliette, J6E 3A4.

CAMIONNETTE ÉLECTRIQUE

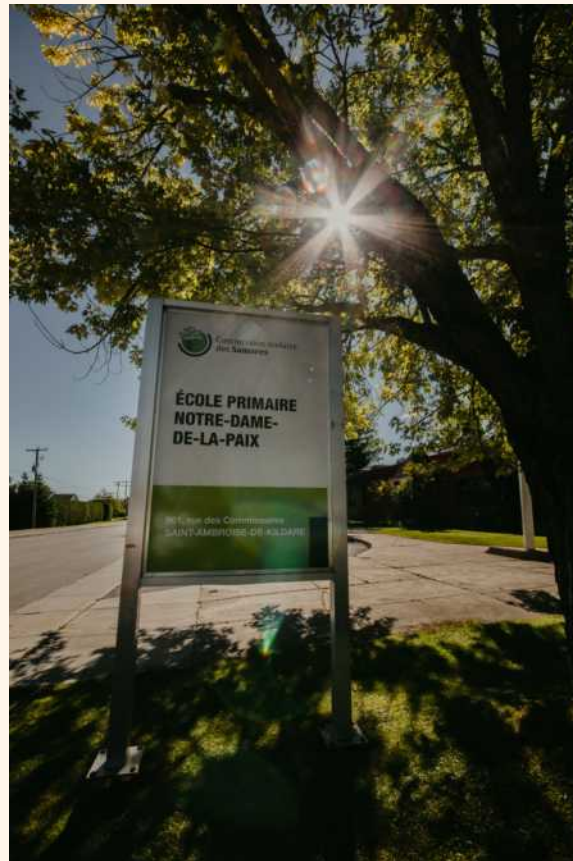
Vous avez besoin d'aller porter votre vieux sofa ou vos résidus d'émondage à l'Écocentre mais votre véhicule est trop petit? Cela ne cause dorénavant plus de problème puisque vous pouvez emprunter (oui oui, gratuitement!) la camionnette 100 % électrique de la MRC de Joliette!

Le service est offert du mardi au samedi du 1er avril au 31 octobre, et les samedis et dimanches du 1er novembre au 31 mars.

ÉDUCATION



La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare possède une école primaire sur son territoire. L'école accueille près de 400 petites Ambroisiennes et petits Ambroisiens de 5 à 12 ans.



COORDONNÉES

961, rue des Commissaires, Saint-Ambroise-de-Kildare, Québec

Numéro de téléphone : 450 758-3726

Adresse courriel de l'école : paix@csssamares.gouv.qc.ca

Adresse courriel du service de garde: 085.servicedegarde@csssamares.gouv.qc.ca

HEURES D'OUVERTURE

École : 7 h 45 à 11 h 45 et 12 h 45 à 15 h 45

Service de garde : 6 h 45 à 7 h 50 et 15 h 25 à 17 h 45

COORDONNÉES IMPORTANTES



HÔTEL DE VILLE

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare

HEURES D'OUVERTURE

- **LUNDI AU JEUDI** : 8 H 30 À 12 H & 13 H À 16 H
- **VENDREDI** : 8 H 30 À 12 H

RENÉ CHARBONNEAU - DIRECTION GÉNÉRALE

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 102
direction@saintambroise.ca

JACINTHE MERCIER - DIRECTRICE DU SERVICE DES FINANCES ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 107
administration@saintambroise.ca

ELLEN BOEHME - SECRÉTAIRE AU GREFFE

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 104
greffe@saintambroise.ca

COORDONNÉES IMPORTANTES



MÉLANIE MALO - ADMINISTRATION/RÉCEPTION

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 101
info@saintambroise.ca

ALEX-ANN GEOFFROY - DIRECTRICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 105
loisirs@saintambroise.ca

ANTHONY MAHEU - COORDONNATEUR DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 103
loisirs2@saintambroise.ca

SOPHIE-ANNE PRONOVOST- COORDONNATRICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

852. rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 112
biblio@saintambroise.ca

SAMUEL MONDOUX - DIRECTEUR DU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

850. rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 108
urbanisme@saintambroise.ca

ELIZABETH MARKEY - INSPECTRICE EN URBANISME

850. rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 113
inspection@saintambroise.ca

FRANÇOIS LOCAS - DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS, PARCS ET IMMEUBLES

730. rue Omer-Boucher, Saint-Ambroise-de-Kildare
450 755-4782, poste 306
dirvoirie@saintambroise.ca

COORDONNÉES IMPORTANTES



SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le service de police est assuré par la Sûreté du Québec sur tout le territoire de la municipalité.

Pour les urgences, composez le **911** ou **310-4141**

Adresse : 733, rue Richard, Joliette (Québec) Canada J6E 2T8

Numéro de téléphone : 450 759-5222

SERVICE DES INCENDIES

Le territoire de Saint-Ambroise-de-Kildare est desservi par le Service de prévention des incendies de Saint-Charles-Borromée.

Adresse : 525, rue de la Visitation, Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 4P2

Téléphone : 450 759-4415

Courriel : incendies@vivrescb.com

Heures d'ouverture :

- Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
- Vendredi : 8 h à 12 h

INFO-SANTÉ & INFO-SOCIAL

811

S.O.S VIOLENCE CONJUGALE

1 800 363-9010

<https://sosviolenceconjugale.ca/fr>

SUICIDE ACTION

450 759-6116

<https://cps-lanaudiere.org/>

TEL-JEUNES

1-800-263-2266

<https://www.teljeunes.com/fr/jeunes/parler-a-un-e-intervenant-e>

COORDONNÉES ORGANISMES



FADOQ

Responsable : Lise Laferrière
Coordonnées : 450 753-7345

ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

Responsable : Danielle Lapierre
Coordonnées : 450 756-2848

COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Responsable : Germaine Corriveau
Coordonnées : 450 759-4874

COMPTOIR ALIMENTAIRE

Responsable : Josée Chartrand
Coordonnées : 450 755-1887

SCOUT

Responsable : Cathy Noury
Coordonnées : 450 759-6796

FABRIQUE STE-ANNE

Coordonnées : 450 753-3055

COMITÉ SUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Responsable : Marie-Christine Lambany
Coordonnées : 450 753-0554

ALCOOLIQUES ANONYMES

Responsable : M. Noury
Coordonnées : 450 756-6703

OFFICE D'HABITATION AU COEUR DE CHEZ NOUS

Responsable : Mélanie Gallant
Coordonnées : 450 750-5091 | direction@ohcoeur.ca



Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare

WWW.SAINTAMBROISE.CA